

L'Echo des Chignotins



Printemps - Eté 2013

LE MOT DU MAIRE

Le printemps tant désiré est arrivé mais l'austérité gouvernementale aussi, et maintenant l'austérité communale. En effet, l'Etat a gelé nos dotations et compte nous les réduire l'an prochain, ce qui se traduit par moins d'investissement, et encore plus de rigueur budgétaire, à moins d'augmenter la fiscalité.

Pour notre commune, nous avons décidé, suite au résultat de l'année 2012, de maintenir les taux de contributions directs, donc pas de changement pour ce qui est de la part communale. Pour rappel ils sont inchangés depuis 2010

Néanmoins, nous allons être obligés de procéder à une augmentation substantielle du prix du m³ d'eau potable afin de palier au remplacement des tuyaux de plomb, qui, je le rappelle devraient être terminés en 2015, ainsi que l'entretien de notre réseau de distribution. Tout en sachant que chaque année, nous sommes dans l'obligation d'acheter plus ou moins d'eau à Veolia pendant la période des vendanges et ceci au prix de 6€ du m³, somme qui n'est pas répercutée sur vos factures.

Vous avez dû apercevoir des personnes qui sillonnent les rues du village avec appareils photos et prenant diverses notes. Ce sont des employés de la société Epiconseil que nous avons missionnés pour établir le PAVE (plan d'accessibilité voirie et espaces publics). Nous vous donnerons plus d'informations quand cette société aura remis son rapport.

En effet, nous n'obtiendrons plus de subventions de l'Etat pour les travaux de voirie tant que ce plan n'est pas réalisé, c'est-à-dire qu'il devient forcément obligatoire.

Quelques informations sur notre future intercommunalité, qui sera mise en place pour le 1^{er} Janvier 2014. Elle prendra le nom de **Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims**.

Nous serons 17 communes (Beaumont sur Vesle ; Billy le Grand, Chigny les Roses, Ludes ; Mailly Champagne ; Montbré ; Les Petites Loges ; Rilly la Montagne ; Sept Saulx ; Trépail ; Val de Vesle ; Vaudemange ; Verzenay ; Verzy ; Ville en Selve ; Villers Allierand ; Villers Marmery) pour 10 543 habitants.

Voici les différentes compétences qui devraient être retenues :

Compétences obligatoires : l'Aménagement de l'espace, les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté, Tourisme

Compétences optionnelles: les déchets ménagers, la politique du logement social et du cadre de vie ; Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ; action sociale d'intérêt communautaire ; Tout ou partie de l'assainissement (Création entretien des réseaux de collecte et des installations de traitement des eaux usées d'origine urbaine ; Contrôle entretien et réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif) ; Services des Ecoles de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ; Construction, entretien et fonctionnement de structures et d'actions périscolaires d'intérêt communautaire ; Transports scolaires ; Animations culturelles ; Contingent incendie ; Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives.

Suite à ces divers changements pour 2014, notre fiscalité intercommunale augmentera sensiblement, étant donné que, certaines compétences ont des coûts très élevés (construction du pôle scolaire, plus la reprise du fonctionnement du scolaire des autres communes). Tout en sachant que l'augmentation aurait été nécessaire même s'il n'y avait pas eu de fusion. En effet, la construction de cette nouvelle école nécessite malgré les subventions obtenues un très gros investissement. Par contre, notre commune devrait reprendre l'emprunt de financement du terrain de la maison des anciens, qui désormais deviendrait notre propriété (il reste 10 annuités), ainsi que l'éclairage public en totalité. Nous ne financerons plus la crèche de Ludes, ni les emprunts d'assainissement.

Voilà les dernières nouvelles de notre future entité. Beaucoup d'organisation et du travail en perspective...

Merci de votre attention, et à bientôt !

Le Maire, Claude DOREAU

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 NOVEMBRE 2012**

L'an deux mil douze, le vingt-neuf novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude DOREAU, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 12

Nombre d'absents : 03

Excusés : Mr. GOUNEL,

Absents: Mr. BOURIN, Mr. AUBRY,

Secrétaire élu : Mme RAFFLIN

• **Délibérations** :

- DM Budget eau assainissement : Crédit supplémentaire de 710.00€ (-710.00€ au compte 6152 et +710.00€ au compte 6541).

- DM Budget Communal :

 Dépenses de fonctionnement

chap 014 : +1700.00€ (FNGIR)

023 : -50 000.00€

61522 : -51 700.00€

 Dépenses d'investissement

2031 : +4 000.00€ (MO)

2315 : + 136 000.00€ (rte de Reims)

21318 : +30 000.00€ (fenêtre SDF)

20415812 : + 9 000.00€ (rue de Rilly)

 Recette d'investissement :

1641 : +90 000.00€ (prêt rte de Reims)

1323 : + 39 000.00€ (subvent°)

021 : +50 000.00€

- Approbation statuts du SIEM : suite au déménagement du SIEM changement statut article 8.

- Déclaration d'Utilité Publique : pour pouvoir établir un document d'utilité publique pour la rue des Pissottes.

• **Compte-rendu des réunions et des commissions** :

-Compte-rendu de la commission bâtiment: Réception de travaux pour le remplacement des fenêtres de la salle des fêtes à prévoir, travaux en cours au bâtiment 1 rue de Rilly les délais sont respectés

-Compte-rendu de la commission assainissement : la convention avec les riverains est en cours de signature et les devis vont être remis à jour

-Compte-rendu de la commission voirie : il reste les trottoirs et les marquages au sol de la rue de Rilly à faire, les travaux effectués Route de Reims ne sont pas conformes les travaux seront repris en début d'année prochaine, réception de travaux Rue Emile Loubet Jeudi 13 décembre à 10h00

-Compte-rendu de la communauté de Communes : Pôle scolaire de Rilly

- **Divers**

- Location salle des fêtes : Un nouveau contrat est en cours de réalisation
- Règlement intérieur cimetièrre: Le nouveau règlement est approuvé par le conseil
- Hygiène canine: achat de sacs plastiques, qui seront à retirer en mairie.

- Achat Tables pour l'air de pique nique: 3 tables seront achetées : Une pour l'aire de pique-nique, et deux pour le bassin des Pissottes. 11 pour 1 abstention
- Machine à laver le sol pour SDF: prévoir une démonstration avec la société Karcher
- Achat décoration de Noël: Prévoir le changement des décorations de Noël (12 ans)

- Achat photocopieur couleur: une étude est en cours
- Logiciel comptable communal: Nouveau contrat avec Cosolus pour un montant de 1 645€/an (+ maintenance et formation la 1^{ère} année soit 2 475.00€) .
- Location de chasse: Fin de bail en 2014

- Chemin du haut des Pissottes (Mr Coyon) : Réunion à organiser avec l'ASA et la commission voirie.
- Monument aux morts: faire nettoyer et réparer les marches du monument.
- Noël du personnel Communal : Jeudi 20 décembre 2012 à 18h30.

Séance levée à 23h00.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JANVIER 2013**

L'an deux mil treize, le quinze janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude DOREAU, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 12

Nombre d'absents : 03

Excusés : Mr. CATTIER

Absents: Mr. BOURIN, Mme CAILLOUX

Secrétaire élu : Mr. GOUNEL

- **Délibérations** :

- La commune autorise les dépenses d'investissement avant le budget 2013 dans la limite de 8 375 € au chapitre 20 ; de 13 625 € au chapitre 21 et de 87 750 € au chapitre 23 (voté à l'unanimité)
- Le projet de périmètre de la future Communauté de Communes est approuvé par le conseil municipal (voté à l'unanimité)
- Le taux de cotisation foncière des entreprises reste inchangé pour l'année 2013 (voté à l'unanimité)
- Une nouvelle convention va être signée avec la DDT dans le cadre de l'assistance technique fournie par l'État pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT), (voté à l'unanimité)
- Le bail de chasse prendra fin en 2014, le tarif restera à 1 500€ (9 voix pour)

- Une aide financière est octroyée par la commune, via le CCAS, pour un administré en vue des frais de mise sous tutelle (voté à l'unanimité)
- Décision modificative sur le budget 2012 de la commune, un virement de crédit est effectué du compte 61522 (chapitre 61) au compte 73 925 (chapitre 73) pour 1560€ (voté à l'unanimité)
- La commune va demander une subvention pour la réfection du monument aux morts en vue du Centenaire de la Grande Guerre (voté à l'unanimité)

- **Compte-rendu des réunions et des commissions :**

- Le compte-rendu de la dernière réunion de Communauté de Communes des Forêts et Coteaux de la grande Montagne est fait par M. Janisson
- Commission Voirie : La route de Reims est terminée mais une expertise doit être réalisée car des défauts ont été constatés. Le marquage au sol sera donc réalisé une fois les travaux repris.
La rue Emile Loubet est terminée mais des réserves ont été émises lors de la réception des travaux.
- Commission Bâtiments : Les travaux du bâtiment Rue de Rilly sont dans les délais.
- Commission Assainissement : Les travaux de la station d'épuration et de l'assainissement des Pissottes sont terminés. Des conventions vont être signées avec les riverains pour le raccordement des eaux usées.

- **Prévisions des travaux 2013**

- Bâtiments : réfection du logement de la cour des écoles, mise aux normes de l'électricité de la mairie, rafraichissement de la salle des fêtes de 300m²
- Voirie : finir les travaux commencés, réfection du haut de la rue des Pissottes, numérotation de voirie à reprendre
- Curage du bassin de la cuche à Rilly
Marcel Bourin doit faire un état des tuyaux des plombs restants à changer sur la commune

- **Divers**

- Les devis de marquage au sol demandés seront à regarder lorsque les travaux de la Route de Reims seront repris
- ONF, une cotisation supplémentaire de 2€/hectare est demandé aux communes adhérentes
- Le partenariat caisse d'épargne - commune pour un chèque cadeau naissance est refusé
- Tarif de location du logement 1 Rue de Rilly reste à définir
- Mr Derue présente l'étude faite pour l'achat d'un nouveau photocopieur, l'entreprise Ricoh est retenue
- Pour augmenter la production d'eau potable et pour financer ces travaux une augmentation substantielle du prix de l'eau sera nécessaire.
- Centenaire de la Grande Guerre, une manifestation pourrait être organisée sous la forme d'une exposition
- L'achat d'un ordinateur portable pour la mairie est à l'étude.

Séance levée à 23h00.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 FEVRIER 2013**

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 04

Excusés : Mr. TIXIER

Absents: Mr. BOURIN, Mme CAILLOUX, Mr. GOUNEL

Secrétaire élu : Mme RAFFLIN

• **Délibérations :**

-Le report des rythmes scolaires en 2014 a été accepté

-Une demande de subvention au Conseil Général pour la réfection de la Rue des Bois va être faite

-La société Epiconseil est retenue pour l'élaboration du Plan d'Accessibilités Voirie et Espaces Publics de la commune pour 2950€ HT

-Une demande de subvention à l'ONAC va être demandée pour les travaux de réfection du monument aux morts (en supplément de la DETR)

• **Compte-rendu des réunions et des commissions :**

-Commission Voirie : Les devis reçus pour la réfection du trottoir rue de Rilly sont hétéroclites, ils doivent être étudiés. La réfection de la route de Reims se fera en mars 2013. Les lampadaires de la rue Emile Loubet sont branchés, un lampadaire ne fonctionne pas pour le moment. Les trous Chemin Haut des Pissottes et rue des Garolès sont à reboucher. La numérotation de voirie va être reprise.

-Commission Assainissement : Les conventions signées avec les particuliers pour leur branchement à l'assainissement collectif ne sont plus valables, de nouvelles conventions sont à refaire. La station d'épuration a traité 37000m3 d'eau pour l'année 2012.

-Commission Bâtiment : Le logement Rue de Rilly sera livré courant mars 2013. Suite à la réception du projet par l'architecte pour le réaménagement de l'autre logement rue de rilly, celui-ci est à revoir pour réduire le coût des travaux.

Une demande d'aménagement d'un garage de l'école pour la motopompe des pompiers est proposée (environ 700€-projet 1).

La réfection de l'électricité à la salle du conseil est à prévoir, les devis doivent être étudiés (projet 2).Demander un devis complémentaire pour l'installation de chauffages supplémentaires, ou de la reprise des anciens radiateurs de la salle de motricité.

Réfection du chauffage de la salle bleue est à prévoir (projet 1bis).

Modification des installations électriques à la salle des fêtes du bas (environ 2700€-projet 3).

-Compte-rendu par M. Doreau de la dernière réunion du syndicat de la cuche

-Compte-rendu par M. Janisson de la dernière réunion de Communauté de Communes

• **Divers**

-Accord de principe pour reprendre la maison des anciens de chigny

-Réunion plénière pour la future communauté mercredi 13 mars 2013 à 20h00 à Rilly

-Etude d'un commerce dans les locaux de la commune à relancer

-Devis de Bodet pour le remplacement des battants de cloches de l'Eglise en attente

- Prix de location du logement rue de rilly à environ 900€, une assurance loyer impayé sera prise par la commune, un contrat va être mis en place, ainsi qu'un état des lieux.
- Journée du Centenaire : une commission va être créée pour organiser cette manifestation, la date envisagée sera le 14 juillet 2014
- L'inventaire des tuyaux de plomb sur la commune a été fait, il en reste environ 93 à remplacer soit 80000€ de travaux
- Travaux de fleurissement : des travaux d'embellissement sont à prévoir pour 2013

Séance levée à 23h30.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2013**

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 10

Nombre d'absents : 05

Excusés : Mr. CHOSSENOTTE

Absents: Mr. BOURIN, Mr AUBRY, Mr. GOUNEL, Mr CATTIER

Secrétaire élu : Mme RAFFLIN

- **Délibérations** :

-Fusion de la Nouvelle Communauté de Communes : Nom, Compétences, Représentativité (voté à l'unanimité)

-Taux de Contributions directes 2013 : taux inchangés depuis 2010

Taxes	Taux 2013
Taxe d'habitation	16.36%
Taxe foncière (bâti)	13.23%
Taxe foncière (non bâti)	15.17%
CFE	9.89%

-Subvention au Comité des Fêtes de Chigny les Roses de 2000€ pour l'année 2013(voté à l'unanimité).

- **Finances**

- **Vote du Compte de Gestion et Administratif 2012 du CCAS**

Fonctionnement Dépenses : 3429.41 et Fonctionnement Recettes : 7858.30

- **Vote du Budget 2013 du CCAS**

Fonctionnement Dépenses : 9428.89 et Fonctionnement Recettes : 9428.89

- **Vote du Compte de Gestion et Administratif 2012 de l'EAU ET ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement Dépenses : 120478.36 et Fonctionnement Recettes : 194852.83

Investissement Dépenses : 105156.25 et Investissement Recettes : 208348.02

➤ **Vote du Budget 2013 de l'EAU ET ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement Dépenses : 203662 et Fonctionnement Recettes : 203662

Investissement Dépenses : 228049 et Investissement Recettes : 228049

➤ **Vote du Compte de Gestion et Administratif 2012 de la COMMUNE**

Fonctionnement Dépenses : 304626.14 et Fonctionnement Recettes : 807511.47

Investissement Dépenses : 322441.12 et Investissement Recettes : 72512.42

➤ **Vote du Budget 2013 de la COMMUNE**

Fonctionnement Dépenses : 813530 et Fonctionnement Recettes : 813530

Investissement Dépenses : 597228 et Investissement Recettes : 597228

• **Compte-rendu des réunions et des commissions :**

-Compte-rendu de la dernière réunion d'interco par M. Janisson

-Compte-rendu de la réunion du syndicat de la cuche par M. Doreau

-Compte-rendu de la réunion des écoles par M. Doreau

-Compte-rendu de la commission Voirie par Mme Coquet :

La route de Rilly sera fermée du 14 au 28 avril 2013 afin de finir les travaux prévus

La route de Reims, une partie va être reprise, la circulation sera fermée également

PAVE (Plan Accessibilité Voirie Espaces Publics) : présentation de l'étude par Epiconseil le mardi 14 Mai 2013 à 20h00

-Commission Bâtiment :

Le bâtiment rue de rilly est réceptionné, la location va s'effectuer rapidement.

Pour le logement « Cour des Ecoles », les études sont terminées, en attente du descriptif de l'architecte

Devis en attente pour la mise en conformité électrique de la salle du conseil

-Commission Assainissement :

En attente des nouvelles conventions par l'AESN

• **Divers**

-Devis de l'ONF pour l'entretien des bois 4550€ est à revoir (Parcelle 1 en régénération)

-Dossier Frissard : le mémoire va être transmis au juge de l'expropriation

-Mme Danchin expose ses propositions de fleurissement de la commune pour 2013

-Un courrier va être adressé aux propriétaires pour rappeler l'interdiction du broyage des sarments (Lieu dit Dessus la vigne et Lieu dit Derrière les maisons).

Séance levée à 23h45.

Notre village.

Notre village est beau et accueillant, et nous souhaitons tous qu'il le reste !



Pour cela, nous vous rappelons quelques règles essentielles :

Les trottoirs et caniveaux : L'entretien des trottoirs et caniveaux est sous la responsabilité de chaque propriétaire ou locataire, ils doivent donc être nettoyés et dégagés toute l'année (enlèvement des poubelles après le ramassage et salage du trottoir en hiver afin d'éviter une éventuelle chute !).

Les déjections canines : Il est obligatoire pour le propriétaire d'un chien d'enlever toute déjection sur le domaine public, et ce de manière immédiate ! Pour cela des sacs sont à votre disposition à l'agence postale et en mairie.

Merci d'en faire bon usage !

La signalisation routière :

Pour la sécurité de tous, il est important de respecter la signalisation routière en vigueur dans notre village. Nous vous remercions donc de respecter les limitations de vitesse et les différentes zones urbaines du village. Par exemple, la zone piétonne au centre du village, est une zone dite de « rencontre », la vitesse y est limitée à 20Km/h et les piétons y sont prioritaires.

Aussi, nous tenons à vous rappeler que les zones de stationnement interdit sont des zones particulièrement dangereuses, et qu'il convient de les respecter afin d'éviter un accrochage voir un accident !

Enfin, en cas de neige, le stationnement des véhicules dans la rue est fortement déconseillé, sous peine de ne pas voir votre rue dégagée ou d'avoir des accrochages ou des accidents.

Le bruit :

L'usage de tout engin à moteur thermique n'est autorisé le dimanche et les jours fériés que de 10h00 à 12h00. Respectons la tranquillité de nos voisins.

SECRETARIAT DE MAIRIE



Lundi : 9h00-13h00
Mardi : 9h00-13h00
Jeudi : 9h00-13h00
Vendredi : 9h00-13h00 et 16h00-18h00

Tél : 03.26.03.42.35 Fax : 03.26.03.48.92 Mail : mairie@chignylesroses.info

Section locale du syndicat des vignerons

L'assemblée générale de la section locale s'est déroulée le 13 Février dernier devant une trentaine de vignerons où plusieurs thèmes ont été abordés.

Nous retiendrons tout particulièrement les 5 thèmes suivants :

1– **La dégustation de vins clairs** qui, je le rappelle, a pour but de partager et d'échanger sur la dernière vendange les caractéristiques de nos différents vins et terroirs.

2 – **La confusion sexuelle** sur la commune, qui à travers de ces quelques chiffres, vous démontrera sa complexité de mise en œuvre :

- . 60 855 racks posés pour environ 70 personnes.
- . 4 fournisseurs différents.
- . 124 hectares et 96 ares de confusés soit 96,35 % du terroir couvert. (1,2 % de plantation et 2,45 % de refus)
- . 195 exploitants concernés dont 6 ont refusé.
- . Une densité de 487 diffuseurs/hectares.

3 – Le remplacement du panneau d'accueil à l'entrée du village.

4 – L'installation de 650 rosiers aux abords du village.

5 – Le suivi parcellaire avec la modification du maillage et l'intervention de la société Viti-Concept en remplacement de Magister.

Comme vous pouvez le constater la section locale enchaîne les projets et les actions grâce notamment à son bureau dynamique et surtout grâce aux vignerons de Chigny qui nous soutiennent dans nos différentes actions.

Benoit Tixier

Rappel : Plantation des rosiers aux abords du village le **vendredi 3 mai**. Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes à **8 h 30**.



Quelle eau buvez-vous ?

Bilan 2012 de la qualité de l'eau.

- 1- **Origine de votre eau** : L'eau que vous consommez provient de l'unité de distribution de Chigny les Roses. La gestion de la distribution est réalisée en **régie communale**. L'eau distribuée provient d'une ressource souterraine bénéficiant de périmètres de protection et subit un traitement de désinfection.

2 - **Les paramètres essentiels de votre eau** :

Bactériologique : Les normes ? Présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux. Absence exigée. Nombre de mesures : 7. Nombre d'analyses non conformes. **Eau de bonne qualité bactériologique.**

Nitrates : Les normes ? Présence d'éléments chimiques provenant principalement des activités agricole, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l. Teneur moyenne 1,6 mg/l. Eau de bonne qualité pour le paramètre nitrate.

Pesticides : Les normes ? Présence de substances chimiques utilisées pour protéger les cultures, désherber ou entretenir les voiries. La teneur ne doit pas excéder 0,1 ug/l. Pas de pesticide détecté. **Eau de bonne qualité vis à vis des pesticides.**

Dureté : Les normes ? Eau dure au delà de 30° F. Ce paramètre n'a pas d'effets directs sur la santé. Mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb. Valeur : 34,6° F. **Eau de dureté importante.**

Fluor : Les normes ? Présence d'oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l. Teneur moyenne : 0,35 mg/l. **Eau présentant une teneur en fluor sans risque pour la santé.**

3 – **Avis sanitaire global** : Eau de bonne qualité.

Qui contrôle votre eau ? : les délégations territoriales de l'agence régionale de santé de Champagne Ardenne sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le code de la santé publique.

En 2012, le contrôle sanitaire dans le département de la Marne a donné lieu à 3100 prélèvements portant sur de nombreux paramètres. Les prélèvements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie de traitement et sur l'eau distribuée.

Leurs résultats sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers.

Des gestes simples :

- . Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- . Si vous possédez un adoucisseur, assurez vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- . Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- . Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur.

Confrérie et Comité de st Vincent

Notre St Vincent a été dignement fêtée comme il se doit le samedi 26 Janvier. Froid et pluie n'ont pas empêchés de nombreux participants a se joindre au défilé, au vin d'honneur et à la soirée. La messe était célébrée par le père Claude Collignon. Plusieurs interventions ont eu lieu, la dernière étant celle de notre député Philippe Martin qui nous a entretenu, entre autres, du maintien des droits d'appellation.

Après le vin d'honneur la chorale présentait son nouveau répertoire sous la direction de Françoise.



Le comité cette année était composé de : Virginie et Laurent Cossy – Séverine et Bertrand Naudet – Virginie et Vincent Lassalle - Bénédicte et Cyril Lefer – Frédérique et Hugues Poret - Hugo Rouspy.



L'an prochain Frédérique et Angélique Chossenotte, Vincent et Sandrine Gerlier viendront remplacer les sortants.

Etaient à l'honneur pour les diplômes et médailles :

Angélique Chossenotte, Hélène Rafflin, Clément Huchard, Guillaume Chatelard pour leur diplôme de taille.

Hugo Rouspy pour son BTS Viti Oeno – Jordan Gerlier pour son Bac pro CGEA Vigne et vin.

Dominique Chossenotte pour son diplôme de médaille d'or.

Jean Pierre Julien pour son diplôme de médaille d'or pour services rendus à la profession.



A S A de Chigny les Roses

Le président de l'ASA nous communique :

Cette année l'ASA n'entreprendra pas de travaux importants. Il est nécessaire de faire une pause dans les investissements pour assurer l'équilibre des comptes.

Si des projets se présentent, ils ne seront réalisable que dans trois ans environs.

L'entretien courant continue : - 2 regards ont été repris chemin des Houssets, des empièvements ont été faits là où il y avait besoin - les avaloirs dépierrés ont été curés.

Bonne année viticole à tous.

Jean Pierre Lepitre

Les Anciens Combattants



Repas annuel des anciens combattants du 1^{er} Février 2013.

Le mot de bienvenue du Président Jean Claude Naudet :

Nous voici réunis pour la quatorzième fois consécutive pour à l'occasion de cette soirée AFN .
J'ai le plaisir d'accueillir Jean Pierre notre Président d'honneur et son épouse Dominique. Je les remercie de leur présence. J'ai reçu les excuses de Mr le Maire et de son épouse ainsi que de James et Colette, et celles de Pierre Gounel et de son épouse retenus par les Anisetiers.

Nous aurons une pensée pour mon beau-frère Jean Claude Griffon et tous ceux de nos proches atteints par la maladie.

Le repas, ce soir, a été organisé par mon épouse Annette et notre ami Jean Claude Désautez. Qu'ils en soient remerciés.

L'an prochain Bernard Dumont et Joseph Ségovia seront de service.

Je vous souhaite un bon appétit et une bonne soirée.

Coopérative de Chigny les Roses

Amis coopérateurs : 2013 marque le 60^{ème} anniversaire de notre coopérative.

A cette occasion, le conseil d'administration a choisi de fêter cet événement en organisant le **Samedi 20 Juillet 2013** des animations en fin d'après-midi puis une soirée dansante.

Vous recevrez prochainement une invitation, mais n'oubliez pas de retenir dès à présent votre soirée.

Les Arts Culinaires

pour ceux qui aiment la noix de coco ...le choc exotique !

Pour la dacquoise : 135 grammes de noix de coco
150 grammes de sucre glace
5 blancs d'œuf

Mélanger la noix de coco avec le sucre.

Battre les blancs en neige et les mélanger délicatement avec notre mélange sucre et noix de coco.

Mettre un papier sulfurisé dans une grande tourtière et étaler la préparation dessus.

Cuire 30 minutes à 170°.

Pour la mousse au chocolat : 6 blancs d'œuf
35 cl de crème fraîche
200 grammes de chocolat noir
80 grammes de sucre en poudre

Faire chauffer sans bouillir 10 cl de crème fraîche, ajouter le sucre puis le chocolat.

Bien remuer pour faire fondre.

Battre le reste de la crème fraîche en Chantilly.

Mélanger le tout délicatement. Mettre au frais.

Sur la dacquoise (retirée du papier) étaler la mousse au chocolat.

Décorer avec des vermicelles en chocolat ou du sucre glace...

Bon appétit !

Michelle Cossy

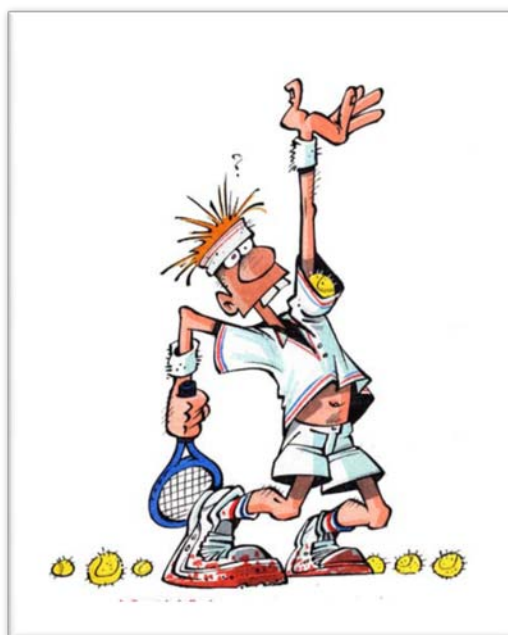


Tennis club de Chigny

Afin de faire le bilan de l'année passée et d'effectuer le renouvellement du bureau ainsi que de prévoir les menus travaux à réaliser, **l'Assemblée Générale** du Club aura lieu le **vendredi 3 Mai à 18 H 00**. Petite salle bleue de la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence.

Le président : Claude Doreau



Chigny les Roses et son Histoire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 1911

Le conseil s'est réuni le 27 novembre 1911 sous la présidence de M. Démoulin, maire.

M. le maire expose au conseil que M. Gadiot, inspecteur principal des chemins de fer de l'Est en résidence à Chigny, lui a demandé l'acquisition de 2 vieilles statues ne paraissant avoir aucune valeur puisqu'elles sont remisées depuis longtemps dans le clocher, néanmoins il en offre 150 frs.

Le conseil après visite faite à ces 2 statues, donne un avis favorable à leur vente.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 1913

Le conseil s'est réuni le 12 février 1913 sous la présidence de M. Démoulin, maire.

M. Grévisseaux, bourrelier à Chigny est agréé en qualité de sonneur communal. Les sonneries réglementaires des travaux continueront comme par le passé. Toutefois la sonnerie de 8 heures du soir est supprimée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 1913

Le conseil s'est réuni le 10 mai 1913 sous la présidence de M. Démoulin, maire.

M. le maire expose que la mairie et l'école des garçons sont dans un état défectueux, qu'une construction nouvelle s'impose. L'autorité académique en ayant manifesté le désir à diverses reprises. L'emplacement occupé par les vieux locaux ne répondant pas aux desideratas de la population pour la construction future, il ne voit que deux emplacements pouvant convenir à l'édification de la mairie, de l'école des garçons et d'une classe enfantine à créer, vu le nombre d'enfants fréquentant les écoles.

La dépense occasionnée pour l'acquisition des terrains dans les deux cas est presque identique. M. Lejeune, propriétaire d'un enclos sur le chemin de grande communication n° 26 de Chigny à Rilly ne céderait ce terrain qu'au prix de 20 000 frs.

MM. Gadiot et Prévost-Daire consultés également vendraient des maisons et jardins leur appartenant et attenant à l'école des filles pour une somme de 21 000 à 22 000 frs.

Le conseil consulté pour ce dernier emplacement qui est plus au centre du pays, à l'exception de M. Philippart J. adjoint et demande que dès l'approbation de cette première délibération reconnaissant l'urgence de la construction, M. le maire veuille bien faire établir au concours différents plans et devis après avoir fait signer une promesse de vente aux propriétaires sus nommés.

Il sera avisé plus tard sur les voies et moyens et moyens pour arriver à la réalisation du projet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AOUT 1913

Le conseil s'est réuni le 13 août 1913 sous la présidence de M. Philippart, adjoint.

M. le président donne connaissance d'une lettre de M. le Préfet au sujet des distances auxquelles les cafés et débits de boissons ne pourront être établis autour des établissements consacrés à un culte quelconque, des cimetières, des hospices, des écoles primaires, collèges ou autres établissements d'instruction publique.

La superficie de la commune est de 437 ha. La population est de 665 habitants.

Le conseil exprime l'avis que la distance à observer pour l'établissement de nouveaux débits de boissons soit fixée à 50 mètres.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 1914

Le conseil s'est réuni le 6 mars 1914 sous la présidence de M. Démoulin, maire.

M. le maire informe le conseil que le comité de la société de gymnastique et de préparation militaire « l'Espérance » lui a adressé une lettre dans laquelle il est demandé que le conseil municipal veuille bien lui accorder l'accès du champ de tir communal occupé depuis 1901 par la société de tir « l'Alerte » ou de lui céder, louer un terrain afin d'exercer les membres de « l'Espérance » à la pratique du tir.

M. le maire fait remarquer que le conseil municipal doit favoriser d'une façon identique les 2 sociétés locales et proposer de mettre à leur disposition pour l'occuper à tour de rôle le champ de tir appartenant à la commune. Le conseil par 9 voix contre 2 décide de reprendre possession du terrain pour en fixer ensuite la jouissance à chacune des sociétés, le tout conformément à la loi qui régit les sociétés de préparation militaire et qui impose aux communes l'obligation de mettre à la disposition de ces sociétés les locaux, terrains, hangars, etc... qui peuvent servir à leur instruction.



Le Comité des Fêtes

Après une Chasse aux Œufs plutôt réussie à l'orée du bois de Chigny, durant laquelle nous avons eu la joie de voir une soixantaine d'enfants, le comité des fêtes serait ravi de pouvoir compter de nouveau sur votre présence à tous pour ses prochaines manifestations.

Ainsi dès le **28 Avril** les rues de Chigny seront animées par des brocanteurs bien décidés à faire des affaires.

La fête patronale initialement prévue début Juin à du être déplacé par manque de forains (et par peur d'avoir le même temps que l'année passée.)

Elle sera déplacée dans la continuité de la Fête de la musique.

Le **Vendredi 21 Juin**, un chanteur de variété française viendra vous faire danser sur la place de la mairie.

Les manèges prendront le relais les **22 et 23 Juin**.

Enfin le **Samedi 13 Juillet**, un superbe feu d'artifice vous attend pour célébrer la Fête nationale.



Déneigement

Encore une fois, merci à notre garde champêtre pour le travail réalisé et son efficacité lors des chutes de neige de cette année.





Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S de Chigny reste à l'écoute de tous et continue d'organiser des moments de convivialité pour les habitants de la commune.

Malgré le temps et l'annulation de l'animation prévue, le repas des « anciens » s'est déroulé dans une ambiance particulièrement amicale, ce qui nous réjouit.

Les « récréations » du jeudi continuent mais pour combien de temps ???

« Elles sont toujours ouvertes à toutes et à tous, pas de carte d'adhérent, pas de cotisation, pas de limite d'âge, il suffit de venir pour voir.

Vous êtes seul, vous vous ennuyez, vous êtes en arrêt de travail pour sciatique, pour fracture du poignet ..., vous venez et passez un bon moment.

Ces animations sont depuis leur création (10 ans) animées par la même équipe de bénévoles à savoir Mmes Coquet, Vatel, Lepitre.

Il serait **urgent** que d'autres songent à prendre la relève. »

Nous restons à la disposition de tous pour toute suggestion.

A bientôt.

Annie, Annie, Christine, Alain et les autres.

Corps des sapeurs Pompiers

Le chef de corps nous communique :
Nous avons besoin de volontaires pour maintenir la qualité de service de notre groupe.

Si cette demande vous interpelle, n'hésitez pas à contacter Franck Philippart ou à laisser un message au secrétariat de mairie qui nous le transmettra.



ACCUEIL DE LOISIRS, 1,2,3 Rilly

Ouvert à tous les enfants de la petite section au CM2.

Les inscriptions pour le mois de Juillet sont ouvertes!

L'accueil de loisirs ouvrira pour **4 semaines du 8 juillet au 2 août 2013**.

Deux thèmes ponctueront les activités créatives des enfants.

Une permanence d'inscription sera tenue les mardis 11 et 18 juin de 17h à 19h dans les locaux de l'école Jeanne d'Arc, demandez dès maintenant votre dossier d'inscription!

- Les châteaux:

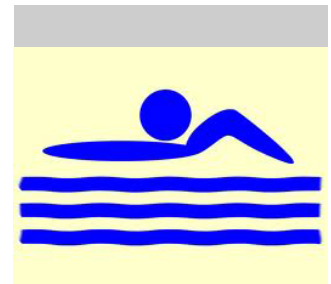
Visite du château de Sedan avec spectacle, visite de la ferme médiévale de Givonne, balade à poneys et visite du château de Rilly.

- "De la cueillette à l'assiette":

Apprendre à bien manger: Comment ? Pourquoi ?

Les enfants joueront les apprentis jardiniers et récolteront les légumes du potager puis cuisineront fruits et légumes récoltés. Une approche ludique de la cuisine pour les futurs Top-chefs!

De mini-stages seront proposés: Zumba, tennis en partenariat avec le Club de Rilly-la Montagne,... Mais également des sorties à la piscine, des courses d'orientation dans la forêt, pique-nique, Veillée...



Toujours en quête de nouvelles activités pour les enfants, si vous êtes membre d'une association ou souhaitez faire partager aux plus jeunes votre passion, contactez-nous!

Vous souhaitez travailler dans l'animation ou passer votre BAFA, nous pouvons vous accompagner.

NOUVEAUTE: retrouvez toutes les informations, les photos et le journal réalisé par les enfants sur le site internet http://www.famillesrurales.org/123_rilly

MERCREDIS ANNIVERSAIRES:

Votre enfant a une passion: l'équipe d'animation réalisera des activités autour du thème choisi par votre enfant.

Renseignements tous les mercredis de 9-17h.

ASSOCIATION Familles rurales association 1,2,3 Rilly

Dans les locaux de l'école Jeanne d'Arc

7 rue Gambetta

51500 Rilly la Montagne

Tel: 07.86.89.54.28

1-2-3rilly@orange.fr

ÉCOLE STE JEANNE D'ARC de Rilly-la Montagne



L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC FÊTE SES 100 ANS

L'école Ste Jeanne d'Arc s'offre une nouvelle façade pour fêter son centenaire!

Ouverte depuis 1913, l'école Ste Jeanne d'Arc a formé des milliers d'écoliers de tous les villages de la Montagne de Reims. Encore aujourd'hui, les familles trouvent au sein de notre établissement une atmosphère familiale où chaque enfant peut s'épanouir dans le respect des différences.

Mme Delarue, chef d'établissement, les enseignants et les parents d'élèves souhaitent à l'occasion de cet anniversaire, regrouper photos et témoignages. Si vous ou vos proches avez été scolarisés dans notre école, nous vous invitons à nous transmettre vos souvenirs d'enfance par courrier ou mail (au besoin, nous pouvons nous déplacer prendre note de toutes les anecdotes concernant l'école) et vos photos (envoi direct sur la boîte mail de l'école ou si vous souhaitez nous les confier, nous les scannerons et vous les rendrons très vite)

Une exposition sera organisée pour partager ensemble tous ces souvenirs durant la porte ouverte en mars 2014. Aidez-nous à écrire l'histoire de l'école pour les enfants de demain!

COMÉDIE MUSICALE POUR LA KERMESE

L'année scolaire sera clôturée par une comédie musicale "Le soldat rose" qui sera jouée le jour de la kermesse le samedi 22 Juin dans la salle des fêtes de Chigny les roses. La nouvelle professeur de théâtre a travaillé toute l'année avec les enfants de la petite section au CM2 articulant sa pédagogie autour de sketches et de jeux de rôles avant d'aboutir au projet de fin d'année. Le théâtre est un vrai moment d'épanouissement hebdomadaire y compris pour les enfants les plus réservés.

LE CONCERT

Le concert donné par les enfants en partenariat avec la chorale du Val de Muire a réuni plus de 300 personnes à l'église St. Maurice le dimanche 7 avril. Une vingtaine de chants en français, en anglais et en espagnol ont été appris et interprétés par les enfants.

SPORT

Les grandes sections et le CP sont allés à la piscine chaque semaine, les CE1, CE2 ont découvert le Full contact, une discipline exigeante qui allie défoulement, contrôle de soi et respect de son adversaire, les plus grandes ont pratiqué le badminton, des sports collectifs mais également les jeux du cirque. Ils commenceront à partir du mois de mai une initiation à la boxe avec un professeur champion du monde de full contact! Ceci se déroule tous les mardis au gymnase du collège de Rilly.

RENTRÉE 2013/2014

L'école Jeanne d'Arc maintient la semaine de 4 jours pour la rentrée 2013/2014 et accueille les enfants le matin dès 7h30. Les enfants peuvent déjeuner à la cantine située au sein de l'école. Une étude dirigée, avec une aide aux devoirs, par les maîtresses est assurée le lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h (garderie le vendredi soir)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Isabelle Delarue, Chef d'Etablissement qui se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires :

Ecole Ste Jeanne d'Arc
7 rue Gambetta
51500 Rilly la Montagne
Tél: 03.26.03.43.65
jdarilly@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE de CHIGNY LES ROSES

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h45 à 11h15

Téléphone : 03 26 07 37 74

Vous aimez les beaux timbres ?

Voici une sélection de timbres philatéliques disponibles dans votre APC.

Pour vos envois en France :

- Centenaire du Théâtre des Champs-Élysées (1913–2013) à 1,05 € (*nouveauté*)
- Chaïm Soutine - Paysage à 1,55 €
- Bernar Venet - 85,8° Arc x 16 à 1,55 €
- Bloc de deux timbres 850e anniversaire de la cathédrale Notre-Dame de Paris à 2,60 €
- Bloc de cinq timbres Nouvel An Chinois – Année du Serpent à 3,15 €
- Bloc de quatre timbres Capitales européennes : Madrid à 2,52 € (*nouveauté*)
- Coeur Hermès à 0,58 €, 0,97 € et Bloc de 5 timbres à 3,15 €
- Pont levant - Jacques Chaban-Delmas, Bordeaux à 0,58 € (*nouveauté*)
- Valence, Drôme à 0,58 €
- Apprentis d'Auteuil - Château des Vaux à 0,58 € (*nouveauté*)
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) à 0,58 € (*nouveauté*)

Pour vos envois jusque 20g à destination de l'Union Européenne et Suisse :

- 50e anniversaire du traité de l'Élysée France-Allemagne à 0,80 €
- Marseille – Provence 2013, Capitale européenne de la culture à 0,80 €
- Bloc de quatre timbres Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle à 3,20 €

Pour vos envois jusque 20g à l'international :

- 50e salon international de l'agriculture à 0,95 €

Les carnets de 12 timbres-poste autocollants Lettre verte :

- Carnet "Sauter du coq à l'âne" à 6,96 €
- Carnet "Chevaux de Trait de nos régions" à 6,96 € (*nouveauté*)

Le timbre vert, un timbre pour un courrier distribué en 48h, plus économique et plus respectueux de l'environnement.

Rappel : Tarif lettre prioritaire 20g : 0,63 €
Tarif lettre verte 20g : 0,58 €
Tarif écopli 20g : 0,56 €
Ouverture : de 8 h 45 à 11 h 15 du lundi au samedi.

Le receveur : Eddy Noblecourt

Cadastre

Centre des Impôts fonciers de Reims

La mairie nous communique : Un géomètre viendra sur la commune pour la mise à jour du plan cadastrale du **10 Juin au 28 Juin 2013**.

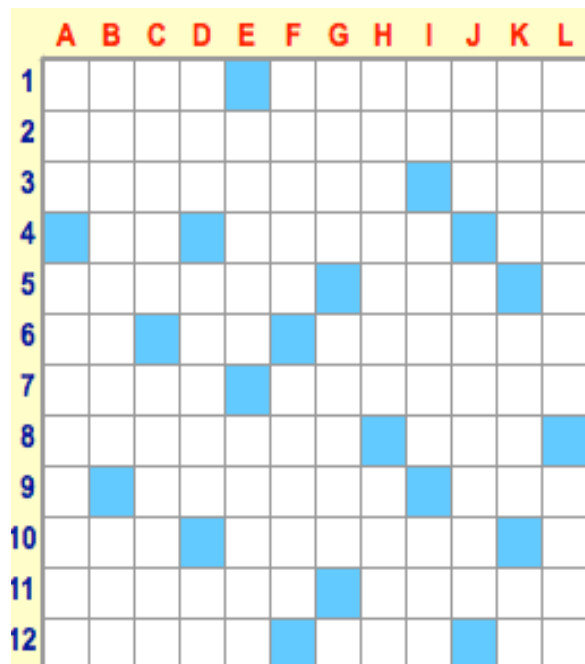
Il passera chez les différents propriétaires pour constater les constructions nouvelles, les additions de construction et les démolitions éventuelles.

Le géomètre du cadastre est habilité, dans l'exercice de ses fonctions, à constater d'office les constructions nouvelles et les changements de consistance ou d'affectation des propriétés bâties et non bâties pour la confection et la tenue à jour de la documentation cadastrale.

A cet effet cet agent est accrédité par arrêté préfectoral à accéder aux propriétés particulières, communales et domaniales.

Par ailleurs cette opération de levée oblige le plus souvent le géomètre à pénétrer ou à traverser des propriétés, ce qu'il est explicitement autorisé à faire par l'article de loi du 6 07 1943 validé par la loi du 28 03 1957.

Cruciverbistes ! à vos stylos !



Horizontalement 1. Brouillé. Carence générale.
 2. Cérémonie d'ouverture. 3. Inaugurer. Œuvre en vers.
 4. État-major abrégé. Il ne fait rien. Fin de verbe.
 5. Boucle d'oreille. Contesta. 6. Conjonction de coordination. Lettres pour l'Europe. C'est au milieu.
 7. Chiffre impair. Découvrir. 8. Aborder le sujet. Bref, brusque et cassant. 9. Évoluer dans les airs. Le meilleur de la substance. 10. Ancien dirigeant chinois. Ennuyeux.
 11. Rocher à fleur d'eau. Devenu moins chaud. 12. Ne bouge pas. Assaisonnement. Qui est mienne.

Verticalement A. Cœur de baguette. Passer un déguisement. B. Inhumér. Coup au tennis. C. Elle coule sur la joue. Mélanésiens de la Nouvelle-Guinée.
 D. Bernée. Il sert au bricoleur. Il joint deux mots. E. Alcool fort. Asséchée. F. Châtiée. Que l'on peut acheter.
 G. Âges géologiques. Bien briqués. H. Parties de nez. Loupe. I. C'était le do. Terminés. Fleuve d'Égypte. J. Son carnaval est coloré. Certifié. K. Tel l'air marin. Admis. Dix centimètres. L. Agacer. Haussa le ton.

Humour et Poésie

Mignonne, allons voir si l'arthrose
Qui ce matin, tant m'ankylose
Depuis qu'a sonné mon réveil
Pour clore une nuit de sommeil,
Aura perdu de sa vigueur.

Après un footing d'un quart d'heure
Las ! Voyez comme sont les choses :
Il faudrait que je me repose.
Mes maux loin de se calmer
Las, las ! ne cessent d'empirer.
Ô vraiment, marâtre nature
Avec l'âge la douleur perdure.

Donc, si vous m'en croyez, Mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté
Avant que ne ternisse votre beauté,
Pour assouvir toutes envies
Cueillez dès aujourd'hui
Les roses de la vie !



Pastiche inspiré par Pierre de Ronsard qui proposa comme épitaphe sur son tombeau :

Celui qui gît sous cette tombe ci
Aima, première, une belle Cassandre,
Aima, seconde, une Marie aussi
Tant en amour il fut facile à prendre.

De la première il eut le cœur transi,
De la seconde il eut le cœur en cendre,
Et puis des deux il n'eut aucun merci !

Ensemble Vocal la Roseraie

Le chef de chœur nous communique :

Bonjour le village !

La chorale poursuit sa « voix » de plus en plus puissante ! En effet quelques nouveaux choristes sont venus nous rejoindre cette année.

Mais la puissance de cette voix résonne tristement quand le public n'est pas au rendez-vous et que le travail des répétitions n'est pas récompensé : Je fais référence à la St Vincent...salle des fêtes comble...église très peu comblée....

Une activité, une association est créée pour animer le village et non pour elle uniquement, et quelle joie quand les efforts sont reconnus par votre participation !

Alors on compte sur vous !!! (Comme dirait un certain humoriste).

Pascal Jorez

**Retenez cette date : Grand Concert de fin d'année le vendredi 7 Juin à l'église
à 20 H 30.**

Sudoku

2				5	4			
1	3	6						
		4	6	2				
						3		
7		2	4			8		
	8				9			
	6	1					4	
						2		6
		8		3		7		

8					2		5	
		7						
	5	6	8				9	3
						9		
6			9		4	1		
4	8				1			6
3	6	1						
				5		4		
		5		2				

1					7		9	
	5	8						7
	3	7					4	
								2
8			1	5		4		
4	1				8	9		
5	7							
		2				6		1
		4		2				

Mots fléchés

exceptionnellement	↓	découvre	↓	nomma	↓	salle pour jockeys	↓	saison de canicule	↓	grossières	↓	
tester		polie par le temps	↓	reine des fleurs	↓	devenir méchant	↓			brouée	↓	
tapes en douceur	→							porteur de blason	→			
fabriqué à la main								déchiffrons	↓	note de musique textile moderne	→	
commode	→					remués	→					
se dirigent						assoiffée	↓					
	↓			très pointus	→							
				aérien	↓						abandonnée	↓
concrète	→							bout de bois	→			
poésie lyrique								rigoureux	↓			
	↓			bizarres	→							
				le tiers du couple	↓							
feras bouger		pièce de charrue	→			nation d'Amérique	→				courroux de poète	
	↓	matières de dents	↓									
radin	→					possessif	→					
roi de savane						avala son lait	↓			début de fleuve	→	
	↓			indestructible	→					apparu	↓	
				rafraîchi	↓							
tradition	→					vitesse de navire	→					
asticot						plante piquante	↓				terminer	
	↓			adoptée	→					symbole du fer	→	
				charge d'aérostat	↓					marque de l'âge	↓	
combine-ra escroquent	→							travail de postier	→			
	↓							pronom pour moi	↓		coupelle du labo	
								pétard	→			
								petit mot de fin	↓			
décapitées		soudoyé	→									
	↓											
								passe les plats	→			

Liste des associations du village.

ADMR. Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97
Amical des chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85
ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31
AVC correspondant. Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Comité des Fêtes : David Durbecq. 06 73 07 56 37
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35

Coopérative Scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03
Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84
Ensemble vocal La Roseraie : Pascal Jorez : 03 26 46 95 90
L'atelier. Corinne Cailloux : 03 26 03 63 44

Les Ecoles. 03 26 03 42 79
La Chorale Paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02
La Paroisse. Michel Cossy 03 26 03 44 28
La Section Locale SGV. Benoit Tixier 03 26 03 42 61

L'écho des Chignotins. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49
Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Frank Philippart 06 08 51 87 32
Site Internet Chigny. Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>

Pizza'Ami tous les lundis jours pairs sur la place de la
mairie.

Tel : 06 28 33 66 86

Activités du village : Rappel des dates

Dimanche 28 Avril : Brocante annuelle.

Vendredi 3 Mai : 8h30 - Section Locale - Plantation des rosiers

Samedi 4 Mai : Fleurissement du village

Mercredi 8 Mai : Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Vendredi 7 Juin 20 h 30 Eglise : Récital par l'ensemble vocal La Roseraie.

Vendredi 21 Juin : Fête de la musique.

Samedi 22 et Dimanche 23 Juin : Fête patronale.

Samedi 13 Juillet : Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice.